



SOMBREFFE

Bimestriel officiel d'informations communales

N°173 - Juillet 2023



Le printemps a été riche en événements pour jeunes et moins jeunes ! A présent, place à la période estivale avec une foule d'activités qui raviront petits et grands. Bel été !



Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
 Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Benoît DIERGE - Audicien

- *Appareils discrets et performants*
- *Essais sans engagement*
- *Réglage et nettoyage de votre appareil*



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : **0473/89 25 81**



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
 de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombreffe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

**Création et entretien, plantation, taille, élagage,
 abattage, tonte, pavage, pose de clôture...**

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

C7Création

Entreprise de pavage

- Klinkers
- Parking
- Terrassement
- Soutènement

GSM 0476 21 84 66
www.ct-creation.be



Find us on
facebook.

CT Création



Regifo
 Edition



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

Édito



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Vive les vacances !

Pour beaucoup d'entre-nous, le temps d'un moment de repos, de détente et de voyage est arrivé !

Toujours soucieuse d'aider les parents à occuper leurs enfants, la commune de Sombreffe organise, comme chaque année, deux **plaines de vacances** : une « plaine de vacances communale » du 10 au 28 juillet pour les enfants de 2,5 à 15 ans sur les sites de Sombreffe et de Tongrinne et une « plaine de vacances OXYjeunes » du 31 juillet au 18 août sur le site de l'école de Tongrinne pour les enfants de 3 à 12 ans. Vous trouverez les renseignements à l'intérieur du bulletin.

Le **Conseil communal des enfants** a été très actif ! Avec l'aide de nos agents de quartier, les petits Conseillers ont mené une **action de sensibilisation à la sécurité routière** aux abords de nos 6 écoles sombreffoises. Ils ont aussi participé à une journée sur le thème de la **sécurité civile** en recevant un tout jeune pompier professionnel de Ligny et en visitant la caserne des pompiers de la zone de secours Val de Sambre en compagnie du Colonel Marc Gilbert.

Le 13 avril dernier, nous avons mis à l'honneur 7 **couples jubilaires** qui fêtent cette année leurs 50, 60 et 65 ans de mariage. Nous les avons chaleureusement félicités en leur souhaitant une belle suite de vie en amoureux ! Vous trouverez les photos des heureux élus dans ce bulletin. Une deuxième série de jubilaires sera fêtée en septembre prochain.

Moment rempli d'émotion que la visite que nous avons effectuée le 22 mai à la résidence « Les Ardennelles » pour fêter, au nom de Sa Majesté le Roi, le **centenaire** de Monsieur Frédéric Dechamps, ancien imprimeur de Sombreffe. Quelques jours plus tôt, nous fêtons les 101 ans de Léonie Grossen !

La saison des mariages est lancée ! Sombreffe n'y fait pas exception ! Parmi ceux-ci, nous retiendrons le mariage de notre Conseillère communale Betty Hainaut et de Monsieur Sébastien Marlet. Mariage inoubliable puisqu'en pleine cérémonie, des Gilles de la société « les Inséparables » de Tamines ont fait irruption dans la salle des mariages ! Tous nos vœux de bonheur aux 5 couples mariés en avril et mai.

Juillet est aussi une période très mouvementée pour nos trois **mouvements de jeunesse** ! Les Compagnons de Ligny, le Patro de Sombreffe et les Scouts de Tongrinne vont partir au camp avec des dizaines d'enfants de nos villages. Nous leur souhaitons beaucoup de succès et les remercions pour leur dévouement et leur bénévolat au service des plus jeunes !

Vous trouverez dans ce bulletin communal bien d'autres informations qui agrémenteront vos journées d'été !

Restant à votre disposition avec tous mes collègues lors de mes permanences communales, je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse mes cordiales salutations.

Bel été à toutes et tous et bonnes vacances à celles et ceux d'entre vous qui peuvent en prendre.

Étienne BERTRAND, Votre Bourgmestre

Permanences 2023 : voici les prochaines dates de permanence du Bourgmestre :

- **Mercredi 12 juillet 2023, de 9h30 à 11h30**
- **Lundi 28 août 2023, de 14h à 16h**
- **Jeudi 7 septembre, de 14h à 16h**

Celles-ci ont lieu à l'Administration communale (Allée de Château-Chinon, 7).

Le Bourgmestre est à votre disposition pour vous recevoir à d'autres moments dans le courant des mois de juillet et août 2023. Merci de prendre rendez-vous au Secrétariat général, par téléphone au 071/117.001 ou par mail à l'adresse :

secretariat.general@sombreffe.be



Sommaire

03 / Éditorial

04 / Le Conseil communal

05 / Actualités communales

07 / Informations aux citoyens

08 / Les services communaux

10 / Service Affaires générales

11 / Service Cadre de vie

13 / Service Cohésion sociale

19 / Service Population état civil

22 / Le CPAS

24 / Nos enfants

29 / L'avis des groupes politiques

29 / Expressions citoyennes

30 / La vie des associations

33 / Agenda des activités



Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le procès-verbal approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>

Plus d'infos : Secrétariat général communal (Madame CHARUE et Monsieur BERGER) au n° de tél. 071/117.001 ou par email à l'adresse secretariat.general@sombreffe.be

Ci-après, les principales décisions prises en séance du Conseil communal et dont les comptes rendus ont été approuvés.

Le Conseil communal du 27 mars 2023 a décidé :

- D'approuver la liste définitive des projets sélectionnés dans le cadre du budget participatif communal.
- D'approuver le budget des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2023 du CPAS.
- De déléguer au Collège communal ses compétences quant au choix du mode de passation et à la fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services pour les dépenses relevant du budget extraordinaire, lorsque la valeur du marché ou de la concession est inférieure à 30.000 € HTVA.
- D'approuver la délibération générale pour l'application des nouvelles dispositions de la Loi du 20 novembre 2022 (M.B. 30-11-2022) portant sur des dispositions fiscales et financières diverses, et notamment le délai de réclamation en matière de taxes communales.
- D'accepter la donation consistant en un sceau de l'Ecole des garçons de Sombreffe.
- D'approuver les rapports d'activités et financier du PCS 3 pour l'année 2022.
- D'approuver le principe de l'engagement d'une procédure « in house », pour l'étude des entretiens de voirie pour l'année 2023 à Sombreffe.
- De renouveler l'adhésion de la Commune à la centrale d'achat constituée par l'intercommunale ORES Assets, pour l'ensemble de ses besoins en matière de travaux d'éclairage public et ce, pour une durée de 4 ans, renouvelable, à partir du 1er juin 2023.
- D'opter, en ce qui concerne l'éclairage public, pour une extinction limitée de 00h00 à 05h00 du lundi au vendredi et pour une absence d'extinction le week-end (du vendredi au samedi et du samedi au dimanche) et les jours fériés.
- D'établir, au profit de la Commune de Sombreffe, dès l'entrée en vigueur de la présente décision et jusqu'à l'exercice 2025 inclus, une redevance de 10€ sur la délivrance par l'Administration communale du livre «Le patrimoine hydraulique de l'entité de Sombreffe : hier et aujourd'hui».
- De prendre une ordonnance pour interdire la vente, la détention et l'utilisation de capsules de protoxyde d'azote dans certaines conditions.
- D'approuver le rapport annuel 2022 de l'Opération de Développement Rural de la Commune de Sombreffe.
- De déclarer un poste de Chef de bureau technique de niveau A1 vacant au cadre du service Cadre de vie et de faire un appel aux candidats pour pourvoir à ce poste par promotion. Ce poste sera uniquement accessible aux agents statutaires de niveau D10, moyennant le respect de certaines conditions d'évaluation et d'ancienneté et la réussite d'un examen.
- De déclarer un poste vacant de nomination de niveau D9 au service Cadre de vie et de faire un appel aux candidats pour pourvoir à ce poste par nomination.
- De ne pas approuver le remplacement du représentant de l'associé «Ethias» à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'ASBS et de ne pas approuver les modifications des statuts de l'ASBS.
- D'approuver l'avenant n°2 établi entre la Commune de Sombreffe et l'asbl « Le Local Recup Solidaire ».
- D'approuver la convention de partenariat liant l'Administration communale de Sombreffe et l'ASBL Sport et santé pour une durée d'une année dans le cadre de « Je Cours Pour Ma Forme ».
- De répondre à l'interpellation citoyenne du 24/01/2023.
- De répondre à la question orale de Madame Valérie THAENS, Conseillère communale.





Actualités communales

Opération de Développement Rural de Sombreffe

Retour sur l'HACKATHON du 15 avril dernier

Dans le cadre de la co-construction du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), la Commune a organisé un hackathon visant à définir le listing des projets qui vont constituer ce PCDR. Le 15 avril dernier, les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et les citoyens volontaires ont été invités à participer à cette réunion de travail conviviale. La participation citoyenne fût au rendez-vous et la mobilisation des agriculteurs a été conséquente ! Merci à toutes et tous pour votre présence et votre participation !

Un Hackathon ? Qu'est-ce que c'est au juste ?

Il s'agit d'une technique de « brainstorming » permettant aux participants de faire émerger des solutions à des problèmes définis, dans un contexte créatif assez libre. Si le parti pris est d'appeler cet événement « Hackathon », c'est parce qu'un objectif de programmation à atteindre est clairement identifié : parvenir, en 3h de temps, à définir une première liste de 30 projets.

Prochaine étape : réfléchir ensemble à l'enrichissement et la consolidation des projets !

La phase d'enrichissement des projets qui aura lieu cet été est l'occasion pour tous les Sombreffois et Sombreffoises de participer à l'avenir de la Commune de Sombreffe et de ses villages ! L'ensemble des projets vous seront alors présentés sur la plateforme participative en ligne afin que vous puissiez y réagir.

La Commune met tout en œuvre pour que celle-ci soit opérationnelle pour la mi-juillet. Néanmoins, sous réserve d'acceptation des projets par le Collège et la CLDR, la plateforme pourrait n'être accessible qu'au mois de septembre.

Les informations pratiques d'inscription et de participation vous parviendront via les canaux habituels de communication : site Internet communal, page Facebook officielle de la Commune et site Internet de l'Opération de Développement Rural. Restez connectés !

Concrètement, tout habitant de Sombreffe (ou personne y travaillant) pourra, sur cette plateforme :

- aimer les projets qu'il trouve les plus intéressants, pertinents, motivants... ou au contraire pointer (« je n'aime pas ») les projets jugés inutiles / incohérents / problématiques ;
- enrichir / étoffer la description des projets.

Et ensuite ?

Sur la base de vos avis et de vos commentaires, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) retravaillera et précisera les projets qui seront inscrits dans le PCDR. Son objectif principal sera de proposer un programme d'une trentaine d'actions cohérent et concret pour les 10 prochaines années !

Vous voulez en savoir plus ?

Rendez-vous sur le site internet : <https://www.sombreffe2030.info>.

Ou prenez directement contact avec la Fondation Rurale de Wallonie : Julien Apers, j.apers@frw.be, tel : +32 (0)10 23 78 05 ou Nicolas Bosmans, n.bosmans@frw.be, tel : +32 (0)10 237 807.



Une initiative de la Commune de Sombreffe, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie.

Aube des oiseaux : les découvertes étaient au rendez-vous !



Ce lundi 1er mai n'était pas jour de grasse matinée pour tout le monde ! Les températures fraîches de ce début de printemps n'ont pas dissuadé une trentaine de courageux, bottines aux pieds, de se retrouver, au lever du soleil, au Château de Sombreffe.

Mais pour **quelle raison** ? Pour participer à l'aube des oiseaux, organisée par la Commune de Sombreffe et Natagora (Régionale Hesbaye Ouest). **Résultat** : de très belles observations avec 24 espèces d'oiseaux pour la plupart observés et entendus ainsi que la découverte des abords du château, de la réserve des Trois viviers et des environs qui leur offrent le gîte et le couvert.

Compte-rendu de notre balade matinale comme si vous y étiez...

Encadrés par deux ornithologues et deux guides des lieux, tous bénévoles, nous sommes déjà surpris par le nombre de **choucas des tours** et de **corneilles** qui ont élu domicile dans une vieille tour du château. Ils se logent dans les nombreux trous parsemés dans les murs. Les **faucons crécerelle** sont là aussi, les corvidés n'hésitant pas à les attaquer en vol.

En chemin, nous pouvons observer les **hirondelles rustiques** qui sont revenues, des **moineaux**, des **merles**, des **étourneaux**, des **mésanges charbonnières** et des **mésanges bleues**. A hauteur de la ferme, les **pigeons domestiques** (bizet) dominent, mais des **pigeons ramiers** avec leur coup blanc et des **tourterelles tuques** avec leur apparence délicate sont présents aussi. Très haut dans un arbre, un nid de **pies** avec son toit est occupé. Un peu plus loin, des **faisans** poussent des cris puissants.

Nous traversons la Goffe qui, entourée de la végétation qui se développe sur les bords des cours d'eau (ripisylve), offre un écrin de verdure spécifique. Nous entendons le chant mélodieux de la **fauvette à tête noire** et le chant puissant du petit **troglydite mignon**. Un peu plus loin, dans une prairie, un alignement de très vieux saules têtards semble être l'endroit idéal pour la (chouette) **chevêche d'Athéna**. Quelle chance nous avons d'en observer deux qui prennent le soleil ! Bien que nocturne, la chevêche d'Athéna est aussi un peu active en journée.

Nous atteignons la réserve des Trois viviers. Des travaux importants ont été réalisés par la Commune de Sombreffe avec des budgets "BiodiverCité" afin de recréer les mares, replanter, retracer le chemin, reborder, installer des clôtures, un banc, des panneaux et un observatoire, tout ceci pour accueillir la flore, la faune, ... et les promeneurs. Nous observons et écoutons en particulier des **bruants jaunes**, des **fauvettes grisettes** et des **linottes mélodieuses**. Les **mésanges**, les **troglydites mignons**, les **fauvettes à tête noire**, les **accenteurs mouchets** sont plus difficilement observables mais ne sont pas en reste pour faire entendre leurs chants. Dans les champs alentour, des **alouettes lulu** chantent dans les airs et finalement, apparaissent.

Sur le **chemin du retour**, nous rencontrons encore des **canards col vert** et des **bernaches**. De retour au château, la propriétaire et sa fille nous expliquent que la tour accueille aussi chaque année une nichée d'**effraies des clochers**. Nous réalisons que ces sites préservés sont essentiels pour l'accueil des oiseaux qui ont besoin de trouver des lieux pour se nourrir, se loger, se reproduire ou encore se reposer lors des migrations.

Une collation offerte par la Commune de Sombreffe est la bienvenue.

Merci aux organisateurs, aux guides et à tous les participants. Le réveil aux aurores en valait la peine !





Informations aux citoyens

L'Agence wallonne
pour la Sécurité routière vous informe



Restez connecté à la route

L'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) lance une campagne de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation de son smartphone au volant.



Depuis la généralisation des smartphones, des réseaux sociaux et autres applications, notre quotidien a changé. Le multitasking - le fait d'accomplir plusieurs tâches en même temps - est devenu une pratique courante. S'agissant de tâches simples, comme regarder la télévision, cuisiner ou manger tout en surfant sur son téléphone, cela ne présente a priori pas trop de difficulté ni de danger. Il en est tout autre lorsqu'il s'agit de circuler sur les routes car c'est une tâche bien plus complexe qu'il n'y paraît.

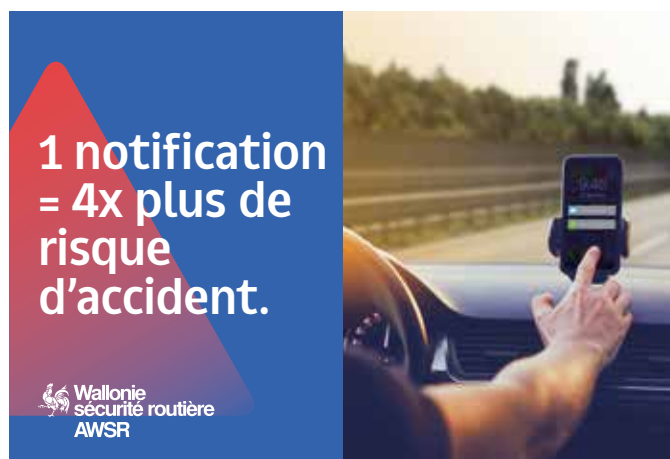
Les experts médicaux l'affirment, **conduire requiert toute notre concentration**. Si, celle-ci est détournée par une autre tâche qui nécessite également notre attention, inmanquablement, l'une d'entre elle en pâtira, avec toutes ses conséquences.

Au volant, faire correctement 2 choses en même temps s'avère donc mission impossible.

Au volant, on surévalue ses capacités

Au volant, nous sommes régulièrement confrontés à des situations qui demandent une concentration particulière, comme lors d'un créneau étroit ou lors de l'insertion dans un trafic dense. A ces moments-là, personne n' imagine a priori consulter son smartphone, et si nous sommes déjà en ligne, nous n'hésiterons sans doute pas à suspendre brièvement notre conversation le temps d'effectuer notre manœuvre. Car, en situation prévisible, conscients du risque, la plupart d'entre nous anticipent afin d'être concentrés à 100% sur la route.

A l'inverse, encore trop inconscients des risques ou surévaluant leurs capacités, ceux qui utilisent leur téléphone au volant vont rapidement **perdre leur connexion à la route** : ils y sont moins attentifs, ont une conduite plus aléatoire pour les autres usagers, réagissent plus lentement à une situation imprévue et freinent plus brusquement. C'est là que réside le danger du multitâche au volant, face aux nombreux événements et circonstances risqués et imprévisibles qui peuvent survenir sur la route.



Des risques d'accidents bien réels

Ceux qui se laissent accaparer par leur téléphone en conduisant **manquent 30 à 50% des informations** de leur environnement immédiat.

Bien évidemment, ce déficit d'attention a un impact immédiat sur le risque d'accident : il est déjà **multiplié par 4** à la simple **lecture d'une notification**, tandis que ce **facteur de risques monte jusqu'à 10** lorsque l'on **rédige un message ou un e-mail**.

Une campagne de l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR).



Don de sang au Complexe sportif de Sombrefe

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

Prochain don sans rendez-vous : jeudi 31 août, de 15h00 à 18h15,
au Complexe sportif, Allée de Château-Chinon à 5140 Sombrefe.

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité avec photo.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be

Consultations ONE pour les enfants

Les consultations pour enfants de l'Office de la Naissance et de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.



Gratuites, leur but est de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous à prendre auprès de Madame Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents). Tél. : 0499/998 005.



A Sombreffe : Consultation des enfants par le Docteur SCHAUWERS, le 2ème vendredi du mois de 14h à 16h et les autres vendredis de 13h00 à 15h00, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

A Ligny : Consultation des enfants par le Docteur HEIJMANS, les 2ème et 4ème mercredis du mois à 13h30, dans les bureaux de l'ONE situés à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5).

A l'agenda :

- Dépistage visuel (sur rendez-vous) : le 4 septembre après-midi à Ligny et le 30 novembre après-midi à Sombreffe
- Massages bébé (sur inscription) : le 26 septembre et le 12 décembre



Démarrage des collectes de déchets à 5h en cas de fortes chaleurs

Lors des périodes de fortes chaleurs et afin d'alléger la pénibilité du travail du personnel en charge du ramassage des déchets, le démarrage des collectes est avancé à **5h du matin** (au lieu de 6h ou 7h en temps normal).

Dans ce cas, vous êtes invités à sortir vos poubelles (aussi bien déchets ménagers et organiques que PMC et papiers-cartons en fonction du calendrier applicable) **la veille au soir**, compte-tenu du fait que les camions sont susceptibles de passer plus tôt que d'habitude.

Ces dispositions sont prises dans l'intérêt du bien-être des travailleurs de BEP Environnement. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension à tous !

Restez informé et consultez régulièrement :

www.bep-environnement.be ou www.facebook.com/BEPNamur



Les services communaux

AVIS A LA POPULATION

Accès aux services de votre Administration communale

Les services communaux restent ouverts au public selon les horaires habituels (**excepté le service Urbanisme** - voir ci-après), à savoir :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00**
- **Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30**

Par contre, en ce qui concerne le service Urbanisme, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demandes d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font **UNIQUEMENT** sur RENDEZ-VOUS, par téléphone au 071/117 006 ou par mail à l'adresse urbanisme@sombreffe.be.

Merci de votre compréhension !



COORDONNEES DES SERVICES



ATTENTION ! NOUVEAUX NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Accueil général :

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombrefe

Tél : 071/117 000 – Fax : 071/827 440

E-mail : info@sombrefe.be - Site Internet : www.sombrefe.be

Facebook : [Commune de Sombrefe-Officiel](https://www.facebook.com/Commune.de.Sombrefe-Officiel)

Twitter : [@ACSombrefe](https://twitter.com/ACSombrefe)

Service Secrétariat général

- Direction administrative – ODR – Jumelage – Tourisme – Académie :
071/117 001 - secretariat.general@sombrefe.be

Service Affaires générales

- Enseignement : 071/117 002 – enseignement@sombrefe.be

- Communication : 071/117 002 – communication@sombrefe.be

Service Finances

- Recouvrement : 071/117 003 – recette@sombrefe.be

- Taxes : 071/117 003 – recette@sombrefe.be

- Marché hebdomadaire : 071/117 003 -

marches.hebdomadaires@sombrefe.be

- Comptabilité : 071/117 003 – finances@sombrefe.be

Service Cohésion sociale

- Location de salles et occupations du domaine public - Sport -

Plaine de jeux : 071/117 004 – cohesionsociale@sombrefe.be

- Enfance/Petite enfance - Logement - Plan de cohésion -

PMR et pensions : 071/117 005 – cohesionsociale@sombrefe.be

- Espace Public Numérique de Ligny : 071/820 899

- Petite Infrastructure de Quartier (PISQ) : 0499/699 324

Service Cadre de vie

- Urbanisme : 071/117 006 – urbanisme@sombrefe.be

- Travaux - Mobilité : 071/117 007 – travaux@sombrefe.be

- Environnement - Cimetières - Bien-être animal -

Propreté publique : 071/117 008 – environnement@sombrefe.be

Service Population - Etat civil

- Cartes d'identité - Passeports - Permis de conduire - Changement
d'adresse - Etat civil : 071/117 009 – population-etatcivil@sombrefe.be

AUTRES COORDONNEES UTILES



Académie de musique-Section de Sombrefe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombrefe 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Taminés 071/77.28.21
(en journée, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Ser- vices

Rue D. Harzée, 32 - Ligny 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny 071/11.70.04
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny 071/11.70.04
(réservation des salles)

Centre Sportif de Sombrefe

Allée de Château-Chinon, 6
Sombrefe 071/88.94.71 (conciergerie)

CPAS

Rue Haute, 7 - Ligny 071/49.01.10

Ecoles communales

Boignée et Ligny 071/88.77.75

Tongrinne 071/85.21.54



Liste des n° utiles : à découper et à garder précieusement !

URGENCES (pompiers, ambulances)	112
Zone de Police SAMSOM	071/888.002 (antenne locale) - 071/260.800 (numéro général)
Zone de secours Val de Sambre (pompiers)	071/121.429 (services administratifs)
Médecin de garde	1733
Pharmacie de garde	0903-99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be
Télé Accueil - écoute 24h/24	107
Child Focus	116000
Ecoute Enfants	103
Prévention des radicalismes et des extrémismes violents (point de contact central de Sombrefe)	0496/264.811
	Numéro vert : 0800-111.72.



Personnel

La Commune de Sombreffe recrute des surveillant.e.s habilité.e.s pour assurer la sécurité aux abords des écoles

Le/la surveillant.e habilité.e par le Bourgmestre a notamment pour mission d'assurer la sécurité des enfants qui traversent la Chaussée de Nivelles, à hauteur de l'école libre Saint-Laurent et de l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles «Les 2 Châtaigniers».

Vous êtes :

- âgé.e d'au moins 18 ans
- enseignant.e, parent, personne retraitée...
- disponible le lundi, mardi, jeudi, vendredi au matin et en fin d'après-midi, ainsi que le mercredi à l'entrée et à la sortie des écoles (matin et midi)
- soucieux/soucieuse de veiller à la sécurité des enfants aux abords des écoles
- disposé.e à suivre une petite formation sur la sécurité dispensée par la zone de police locale SamSom



Dans ce cas, n'hésitez pas à poser votre candidature auprès de l'Administration communale de Sombreffe (Email : info@sombreffe.be – Tél. : 071/117.001) !

La Commune de Sombreffe recrute des surveillant.e.s de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)

La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e) de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Profils recherchés

La surveillante ou le surveillant ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions

- Surveiller et garder les locaux du **Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices** de Ligny pendant les heures d'occupation;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...);
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupations;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage;
- Tenir l'inventaire et l'économat des produits d'entretien et du matériel de nettoyage;
- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les salles en vue d'une location;
- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.



Horaire de la convention de volontariat : un horaire précis n'est pas établi, étant donné que les prestations* peuvent avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche et que les mises à disposition ou locations sont aléatoires, à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations.



*Prestation = réaliser un état des lieux des salles de réception après location, ainsi qu'un inventaire du matériel utilisé et faire signer ces deux documents par les locataires.

Une prestation = défraiement de 30 €. Il faut veiller à ne pas dépasser 1388,40 € par an (01.01.2022).

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec Véronique LADRIERE (071/117.000 ou veronique.ladriere@sombreffe.be).

La Commune de Sombreffe recrute des surveillant.e.s des temps de midi dans ses écoles

Envie d'intégrer les équipes des surveillants des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ? N'hésitez plus et envoyez votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'Administration communale de Sombreffe, à l'attention du service du Personnel, Allée de Château-Chinon, 7 à 5140 SOMBREFFE.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé.e de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaires et tarif du contrat de travail

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de **8h00 par semaine au tarif de 12 € brut de l'heure (= presque le net)**.

Les tâches principales sont les suivantes

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour)
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement)
- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas

Profil

- Aimer le contact avec les enfants
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine,... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puériculteur/trice)
- Présenter une image positive de l'école



Service Cadre de vie

Environnement

Prévention contre les inondations par ruissellement

Recommandations pour protéger son habitation

Avec les journées plus chaudes de l'été revient le risque d'inondations par ruissellement lors d'orages survenant dans les campagnes. Ces inondations ne sont pas liées directement à un cours d'eau, mais aux **endroits où se concentrent les eaux de pluie**.

Si votre bâtiment ou votre terrain est soumis à un risque de ruissellement, voici quelques recommandations pour vous protéger.

La première série d'actions à mener sur votre terrain et votre habitation est d'assurer le **bon fonctionnement des ouvrages de collecte et d'évacuation des eaux de pluie**. Veillez donc à nettoyer les caniveaux, avaloirs, corniches et rigoles de tous les débris (feuilles mortes, branchettes, mousses, ...) qui ont pu s'y accumuler.

La deuxième action consiste à imaginer le trajet des écoulements intenses éventuels sur le terrain et à **dégager un passage libre pour le ruissellement**. Aucun tas de bois, bac à fleurs, compost, sac de terreau et autre réserve de matériel ne doit faire obstacle au ruissellement (ou être emporté vers l'aval). De même, à l'endroit de passage de l'eau, il peut être indispensable de stabiliser le sol, par un bon enherbement, le placement du gravier dans des dalles alvéolées, voire la mise en œuvre localement d'un revêtement bétonné.

Et en dernier lieu, il faut **protéger** ce qui risque malgré tout d'être touché par l'eau. Ainsi, par exemple, il faut penser à boucher les aérations de cave et soupiriaux, surélever les machines et les armoires, enlever les tapis, etc. Il est aussi utile de garder à portée de main quelques outils : pelle, râteau, brosse et raclette, pompe vide-cave, bottes et lampe de poche. La Commune peut aussi vous fournir quelques sacs de sable.

Ainsi, avec un peu d'entretien, d'anticipation et du bon sens, il est tout à fait possible de se protéger de l'inondation par ruissellement ou, en tout cas, d'en limiter très sérieusement l'impact.

Pour une **future construction**, nous vous invitons à consulter les pages dédiées à l'urbanisme sur le site Internet inondations.wallonie.be.





Déchets ménagers : rappel utile des règles pour les conteneurs

Face à la recrudescence des sacs supplémentaires déposés à côté des conteneurs de déchets ménagers, le BEP vous informe que, **depuis le 19 juin**, la règle en la matière est à nouveau strictement appliquée : ces sacs ne sont plus collectés.

Pourquoi ? Pour que le juste coût des levées soit appliqué mais aussi, pour éviter de peser des déchets qui n'appartiendraient pas au propriétaire du conteneur.

Deux **exceptions** s'appliquent à cette règle :

- Lors d'une collecte de rattrapage suivant un jour férié, le volume de déchets étant plus conséquent,
- Lorsque le riverain prévient le BEP, au plus tard 24 heures à l'avance, du nombre de sacs supplémentaires qui seront à collecter, soit via www.bep-environnement.be/reclamations, soit en composant le 081/718.211.



Fauchage tardif : ou comment concilier biodiversité et sécurité !

Depuis 2005, la Commune de Sombreffe fait partie des nombreuses communes wallonnes à avoir signé la Convention régionale « Bords de route », l'habilitant à pratiquer le fauchage tardif.

Concrètement, de quoi s'agit-il ?



Bords de route et fauchage : quelques explications

Le fauchage est le moyen le plus utilisé pour **l'entretien des bords de routes**. Initialement, il était pratiqué très régulièrement pour répondre favorablement aux aspects de **sécurité routière** et aux critères de **propreté** en vigueur, imposant la plupart du temps une herbe maintenue courte.

Cette gestion intensive des bords de routes ne permet toutefois pas le développement d'une vie sauvage riche en espèces.

Les espèces à croissance rapide et à multiplication végétative sont, dans ce cas, abondantes.

Le fauchage tardif en 2 mots

La méthode du fauchage tardif consiste à laisser pousser la végétation spontanée et à ne la couper qu'**une seule fois par an, entre le 1er août et le 1er novembre**.

Quels sont ses avantages ?

Limiter le nombre de fauchage à un seul passage annuel, et le réaliser en fin de saison, permet aux **plantes de croître, fleurir et fructifier**. Les fleurs vont attirer une quantité impressionnante d'**insectes butineurs** à la recherche de pollen et de nectar. Ils féconderont les fleurs qui produiront les graines utiles au **renouvellement de l'espèce** mais aussi pour toutes les **espèces animales granivores**. Le couvert végétal sera un endroit de quiétude pour beaucoup d'animaux qui s'y reproduiront. Ainsi, un bord de route en fauchage tardif offre bien plus de services à la nature qu'un bord de route fauché trop tôt ou trop souvent.

Et la sécurité ?

Evidemment, en bords de routes, la **sécurité est primordiale**. Plusieurs mesures sont donc prises pour que le fauchage tardif ne nuise pas à la sécurité des usagers.

Une **bande de sécurité** d'une largeur d'**environ 1 mètre** est fauchée, de chaque côté de la chaussée, pour, d'une part, réserver un espace refuge pour les usagers de la route (en particulier pour les piétons) et d'autre part, éviter que les hautes herbes ne retombent sur la voirie.

Afin de maintenir une bonne visibilité, les **endroits dangereux** continuent à être fauchés régulièrement tout au long de l'année. C'est le cas des bords de routes situés à hauteur des carrefours, à l'intérieur des virages ou à hauteur des accès aux propriétés riveraines.



Nous vous recommandons d'ailleurs la plus grande prudence si vous croisez un tracteur communal en train de faucher !

Sources : www.biodiversité.wallonie.be ; www.adalia.be.

Culture



Samaravia asbl

Au mois de mai, Samaravia clôturait sa première saison d'ateliers créatifs lors d'une exposition de fin d'année. L'occasion de dévoiler les réalisations des participant.e.s en gravure, illustration, peinture et photographie. Les enfants du groupe théâtre se sont également fait une joie de présenter leur spectacle "Alice au pays des folles merveilles" !

Li'1 - faire et défaire ensemble

Pour cette première saison de relance, l'asbl a misé sur un thème fédérateur afin de créer du lien entre leurs anciens et nouveaux ateliers, ainsi que de favoriser la rencontre et le partage après une période de confinement. "Li'1 - faire et défaire ensemble" fût le fil conducteur de travail et d'inspiration tout au long de l'année pour les participant.e.s des ateliers. C'est sur ce thème qu'ils et elles ont construit une **exposition pluridisciplinaire** de gravure, illustration, peinture et photographie. Une vraie galerie des activités de Samaravia s'est installée le week-end du 20 mai à la Maison Multiservices de Ligny.

Les festivités ont débuté le vendredi soir avec le **vernissage** de l'exposition. Les amis et familles étaient conviés à cette soirée pour découvrir les différents talents de chacun et chacune. Le président, Jonathan Burtaux, et la coordinatrice, Fei-Lin Benoit, ont eu l'occasion de faire un discours pour expliquer la genèse de Samaravia et ses nouveaux projets, mais aussi pour remercier tou.te.s les intervenant.e.s à cet événement et surtout les animateur.trice.s pour leur travail créatif ! L'exposition est restée ouverte les samedi et dimanche après-midi. Une **fresque collective** invitait tout le monde à peindre son visage pour marquer son passage et participer en quelque sorte à cette exposition. Et le dimanche matin, les enfants de l'atelier théâtre sont montés sur scène pour révéler leur **spectacle**, une adaptation d'« Alice au pays des merveilles ». Un week-end de rencontres, de partages, de rires et d'émerveillements.



Les inscriptions sont ouvertes !

Après avoir découvert les créations des différents ateliers, on a envie de mettre la main à la pâte et de s'y essayer. N'hésitez plus et **inscrivez-vous** sur www.samaravia-sombreffe.be. Vous y retrouverez toutes les informations sur ses ateliers :

- Broderie (tout public)
- Fabrique d'images - gravure & impression (adultes)
- Illustration - techniques mixtes (adultes)
- Peinture & dessin (enfants)
- Théâtre (intergénérationnel)
- ...

Aucun prérequis n'est nécessaire, uniquement créativité et imagination sont souhaitées.

Contact : Madame Fei-Lin Benoit - info@samaravia-sombreffe.be - 0492 533 788

Espace public numérique communal

Les vacances de printemps ont été l'occasion pour plusieurs jeunes de participer à deux ateliers.

Notre nouveau site Internet, facilement accessible, est une mine d'or d'informations avec, notamment, nos cours en ligne et les renseignements sur tous les ateliers et cours à venir !

Rétrospective sur les ateliers des vacances de printemps

Pendant les vacances de printemps, l'Espace Public Numérique (EPN) de Sombreffe (situé à Ligny) a pu accueillir les enfants de 8 à 12 ans pour deux ateliers, animés par Xavier Vonnèche.



Lors du premier **atelier créatif « Stop Motion »**, les enfants ont appris le principe créatif qui consiste en l'animation d'objets inertes. Ils ont également découvert un autre aspect de la tablette avec l'application gratuite appelée « Stop Motion Studio ».

La 2^{ème} semaine, le groupe s'est agrandi et les 8 enfants présents se sont familiarisés avec l'usage d'un ordinateur au **«Mini Lab**

informatique». En début de semaine, ils se sont entraînés sur les bases de Windows et ensuite, ils se sont initiés à un programme de dessin en apprenant à reproduire un modèle le plus fidèlement possible.



Le nouveau site de l'EPN de Ligny est le meilleur moyen de vous informer des prochaines activités et classes ! **Ce QR code** vous mènera directement vers la page « Ateliers » pour voir les vidéos de ces deux activités et de celles qui auront prochainement lieu.

Comment utiliser un QR code ? Votre smartphone ou tablette possède certainement une application vous permettant de scanner un QR code.

Il vous suffit de la démarrer et de viser le QR code avec l'appareil (comme si vous vouliez le prendre en photo). Il va être détecté et vous devez simplement approuver le lien.

Des cours d'informatique gratuits

Notre EPN propose un **site bien fourni** à l'adresse « epn-ligny.wixsite.com/accueil ». S'y trouvent de précieuses ressources de cours d'informatique gratuits, pour débutants, sans besoin d'accès. De nouvelles vidéos arrivent régulièrement. Celles-ci sont faites avant tout pour que les citoyens les plus démunis face à la technologie puissent comprendre et devenir autonomes. La page « **cours en ligne** » du site est organisée en thèmes avec un suivi logique dans l'apprentissage. Vous trouverez les cours vidéo en cliquant sur cette icône dans le menu.



La classe informatique « seniors débutants »

Depuis le 23 mai, l'EPN organise de manière régulière une classe informatique. Celle-ci s'adresse principalement aux seniors ayant besoin des toutes premières bases en informatique. Trois personnes y participent déjà. Trois places sont encore disponibles. Ces classes sont proposées gratuitement, **les mardis** et certains **vendredis** de **9h30 à 12h00**. N'hésitez pas à vous inscrire !

Retrouvez les dates de 2023 sur cette affiche et dans l'agenda, en fin de bulletin. Pour vous inscrire, contactez l'animateur au 071 820 899 ou à l'adresse : xavier.vonneche@sombreffe.be.

Notre adresse : rue Haute, 5 à 5140 Ligny





A la recherche d'activités pour vos enfants cet été ?

C'est une première à Sombreffe : **la 1ère édition de la brochure ATL** (Accueil Temps Libre) vient de paraître !

La brochure ATL peut vous aider à organiser au mieux chaque période de vacances scolaires, pour la sérénité des familles et le bonheur des enfants.



L'idée est qu'elle soit éditée trois fois l'an (détente/printemps, été et automne/hiver).

A chaque page, vous trouverez les informations pratiques des différents stages et Centres de Vacances ou encore des semaines animées.

Vous pouvez consulter la **brochure des congés d'été** en ligne sur la page ATL du site Internet de la Commune de Sombreffe (www.sombreffe.be).

Il est également possible de retirer un exemplaire papier de la brochure à l'accueil de l'Administration communale ou auprès de la coordinatrice ATL.

Vous êtes opérateurs et n'avez pas pu répondre pour cette édition ? La prochaine est

en cours d'élaboration ; scannez le QR code vers le formulaire à compléter :

- avant le 1er lundi de septembre, pour la brochure automne et hiver,
- avant le 2ème lundi de décembre, pour la brochure détente et printemps et,
- avant le 2ème lundi de mai, pour la brochure été.



Plaine de vacances OXYjeunes

L'asbl OXYjeunes organise une plaine de vacances du **31 juillet au 18 août** en partenariat avec la Commune de Sombreffe, sur le site de l'Ecole communale de Tongrinne (rue Maréchal Juin, 3)



OXYjeunes Votre organisation de jeunesse ! Organisation de jeunesse reconnue et agréée par : **FÉDÉRATION WALLONNE ARRIÈRES ONE**

Centre de Vacances
Notre été extraordinaire

Du 31 juillet au 18 août
De 8h à 17h30
Gardiennage de 8h à 9h et de 16h à 17h30
De 60€ à 70€ la semaine
De 3 à 12 ans

Rue du Maréchal Juin, 3
5140 Tongrinne

OXYjeunes
Fédération des ASBL Locales
071 38 84 00
www.oxyjeunes.be
info@oxyjeunes.be

En collaboration avec la commune de Sombreffe

Inscriptions obligatoires via www.oxyjeunes.be/events/cdv-sombreffe

Sur le thème « Notre été extraordinaire », les enfants de 3 à 12 ans participeront à des activités récréatives, ludiques et sportives. Fun, rigolades et créativité garantis !

Inscription directement auprès de l'asbl OXYjeunes sur www.oxyjeunes.be/agenda ou au 071/38.84.00.

Le Conseil Communal des Enfants (CCE)

Le mois de mai a été intense pour nos petits conseillers !

En effet, ils ont participé non seulement, à plusieurs réunions mais également, à une activité de sensibilisation sur le thème de la sécurité routière et à une journée récréative.

Début juin, à l'occasion des fêtes napoléoniennes à Ligny, les enfants ont été invités au dépôt de gerbes de fleurs devant différents monuments symboliques.

Activité de sensibilisation à la sécurité routière

Pour donner suite à l'intérêt de nos jeunes représentants pour la **sécurité routière**, un projet a été mis en place avec la collaboration de la zone de police SamSom.

Objectif ? Sensibiliser les parents utilisant leur véhicule à la sortie des écoles. Comment ? En remettant un papier vert à ceux qui respectaient le Code de la route ou un papier rouge à ceux qui ne le respectaient pas.

Afin que cette activité soit réalisée en toute sécurité, Monsieur BUISSET, agent de quartier, et un agent de la cohésion sociale sécurisaient les lieux et guidaient les enfants pour l'attribution des papiers de couleur.



En préparation de cette activité, les enfants ont reçu la visite de Madame GEORIS, Inspectrice principale de la zone SamSom, qui leur a parlé du **métier de policier** et de toutes ses facettes ainsi que du respect de la sécurité routière.

Les enfants ont eu la chance de pouvoir observer tout le matériel dont dispose un agent de police lorsqu'il est de service mais aussi de pouvoir poser toutes leurs questions.



Journée récréative

Afin de remercier les petits conseillers de leur implication, investissement et travail tout au long de l'année, nous avons organisé une **journée récréative**.

C'est en compagnie de Monsieur Loïc LION, sapeur pompier professionnel, que les enfants ont pu découvrir le **métier de pompier**. Le repas de midi se voulait festif et c'est donc en se régaland au Mc Donald de Sambreville qu'ils ont repris quelques forces avant de se rendre à la caserne des pompiers du Val de Sambre. Grâce à Monsieur Marc GILBERT, Colonel de la zone de Secours Val de Sambre, les locaux de la caserne et les véhicules de pompiers n'ont désormais plus aucun secret pour notre équipe de petits conseillers !



Fêtes napoléoniennes

Lors des fêtes napoléoniennes à Ligny, les enfants ont été invités, le dimanche 4 juin, à venir représenter le Conseil Communal des Enfants lors du **dépôt de gerbes de fleurs** devant différents monuments du village. Pour accompagner ces instants de recueillement, la musique de la garde impériale de Waterloo était présente auprès des membres du Collège communal, de Monsieur Jean-Marc VAN ESPEN, Député-Président du Collège provincial de Namur, de Madame Valérie DELPORTE, députée wallonne, de Monsieur Marc GILBERT, Colonel de la zone de Secours Val de Sambre, de Monsieur Marc LALOUX, conseiller communal, de Monsieur Alain DEMOUSTIER, conseiller du CPAS, de Monsieur Michel LONGUEVILLE, président du CCATM et des représentants de l'ASBL « Les amis de Ligny ».



Aires de jeux et de détente : de quoi s'amuser tout l'été à Sombreffe !

Pas besoin d'aller bien loin pour trouver de quoi occuper et amuser les jeunes durant les vacances d'été !

Après d'importants travaux de réfection et d'installation de modules de jeux en 2022, la Commune de Sombreffe est fin prête pour faire vivre à ses jeunes (et moins jeunes) un été 2023 placé sous le signe de l'amusement et de la détente !

Coup d'œil sur les infrastructures disponibles sur l'entité de Sombreffe !

Aires de jeux

Vous cherchez une **aire de jeux** pour vos enfants ? Vous avez le choix, sur le territoire de la commune, entre 4 implantations, comprenant **plusieurs modules de jeux**, situées :

- au Complexe sportif, allée Château-Chinon à Sombreffe,
- à la place du Stain à Sombreffe,
- à la rue de la Ligne à Ligny (derrière les terrains de football),
- dans le haut de la rue Maréchal Juin à Tongrinne.



Aire de jeux au Complexe sportif, allée Château-Chinon à Sombreffe



Aire de jeux à la rue de la Ligne à Ligny (derrière les terrains de football)



Aire de jeux à la place du Stain à Sombreffe



Aire de jeux en haut de la rue Maréchal Juin à Tongrinne

Plutôt envie de faire du sport ?

Sombreffe n'est pas en reste avec le sport puisque la commune offre la possibilité de se défouler **sur un terrain multisports** à la Place du Stain (Agora Space à côté de l'aire de jeux) et un **terrain de foot** au PISQ (Petite Infrastructure Sociale de Quartier située à Ligny derrière le canon, ruelle du Curé).



Agora Space (terrain multisports) à la place du Stain à Sombreffe

Pour profiter des tables de **ping-pong**, rendez-vous aux aires de jeux de Sombreffe (à la Place du Stain et au Complexe sportif) et de Tongrinne ou au PISQ à Ligny.

C'est également au PISQ de Ligny que les mordus de la planche à roulettes pourront profiter d'une magnifique **rampe de skateboard**.



Rampe de skateboard au PISQ à Ligny



Terrain de pétanque à Tongrinne

« Tu tires ou tu pointes ? »

Il ne manque plus que les cigales ! C'est comme un petit air du sud de la France qui règne à Tongrinne, juste devant l'aire de jeux : un **terrain de pétanque** accueille petits et grands pour un moment de convivialité garanti !

La propreté, c'est l'affaire de tous !

Tous les espaces de jeux et de détente font l'objet d'un contrôle périodique pour assurer non seulement la sécurité de ses utilisateurs mais également la propreté et l'entretien des lieux. Et en la matière, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice : n'hésitez pas, notamment, à utiliser les poubelles présentes sur chaque implantation ou aux alentours !

Jeunesse

Petite Infrastructure Sociale de Quartier (PISQ)

Comme chaque année durant les vacances d'été, le PISQ ouvrira ses portes à vos enfants !

Différents **stages** sont proposés aux enfants âgés de 8 à 12 ans tout au long de cette période.

Trois thèmes seront mis à l'honneur :

- Du 24 au 28 juillet : Créatif & Custom
- Du 7 au 11 août : Zéro-déchet & Handmade
- Du 21 au 25 août : Une boîte à livres pour l'entité !

Les stages se dérouleront au PISQ à Ligny (ruelle du Curé – à côté du parking) de 9h à 16h30.

Participation gratuite !

Informations et inscription (attention, les places sont limitées !) : nicolas.dumont@sombreffe.be

Le PISQ, c'est aussi ...

Le PISQ (Petite Infrastructure Sociale de Quartier), c'est un **lieu sécurisé et spacieux** qui permet à tous de venir prendre du bon temps ou de pratiquer du **skateboard sur les rampes**, jouer au **football** ou au **tennis de table** à l'aide du matériel mis à disposition. Mais c'est aussi un local pouvant accueillir toutes personnes désireuses de participer aux **activités** proposées par nos animateurs (telles que du bricolage, de la peinture, des jeux de sociétés et tant d'autres) ou, tout simplement, de **discuter** !

Pendant les vacances d'été, en dehors des périodes de stage, les animateurs (Nicolas et Pascal) accueillent les jeunes du **lundi au vendredi de 9h à 17h** au local du PISQ à Ligny (ruelle du Curé - à côté du parking).

En espérant vous voir nombreux cet été,

Nicolas & Pascal, les éducateurs du PISQ



Social

Permanence sociale par le SPF à Ligny

La Direction Générale Personnes Handicapées du SPF Sécurité sociale organise une permanence pour la Commune de Sombreffe



Service public fédéral
Sécurité sociale

Direction générale
Personnes handicapées



Le 1er lundi du mois de 9h à 12h (en cas de jour férié, vérifier les dates sur www.sombreffe.be – rubrique Evénements)
A la Maison Multi-Services (derrière les bureaux du CPAS), rue Haute 5/7 à Ligny

La permanence est assurée par Monsieur Samuel COPPIN, assistant social au SPF.

Pour le contacter : samuel.coppin@minsoc.fed.be

Prochaines dates de permanence :

- Lundi 7 août 2023
- Lundi 4 septembre 2023

En cas d'absence, vous pouvez aussi contacter le SPF Sécurité sociale :

- Via le 0800/98.799 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30
- Par internet : via le formulaire de contact sur le site internet <https://handicap.belgium.be/fr/contact/index.htm>

Aînés

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Le CCCA et le service Cohésion sociale ont le plaisir de vous annoncer l'organisation de la « **Semaine des Aînés** » qui se déroulera du **19 au 22 septembre 2023**.

Au programme : ateliers, visite nature, conférence et moments de convivialité !

Bloquez d'ores et déjà la date. Le programme précis de la Semaine des Aînés sera communiqué dans le prochain Bulletin communal.

Au plaisir de vous y rencontrer !



Conseil Consultatif Communal
des Aînés de Sombreffe



Permanences

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu les samedis :

- 15 juillet 2023, de 9h à 11h
- 5 et 19 août 2023, de 9h à 11h
- 2 et 16 septembre, de 9h à 11h

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au 071/11.70.09 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



Mariages

Cinq couples se sont mariés civilement à Sombrefe depuis la dernière parution du Bulletin d'information communale. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur François GOLARD et Madame Chalmène KAZE
se sont mariés civilement à Sombrefe le 22 avril 2023



Monsieur Pascal STRAUVEN et Madame Sabine DEHENAIN
se sont mariés civilement à Sombrefe le 19 mai 2023



Monsieur Thibaut VANHAUWAERT et Madame Jennifer FERET
se sont mariés civilement à Sombrefe le 6 mai 2023



Monsieur Sébastien MARLET et Madame Betty HAINAUT
se sont mariés civilement à Sombrefe le 19 mai 2023



Monsieur Vincent RIZZOTTO et Madame Marlène GHISLAIN
se sont mariés civilement à Sombrefe le 6 mai 2023

1^{ère} cérémonie des nocés d'or, de diamant et de brillant ce 13 avril 2023

C'est le 13 avril dernier que les premiers couples de l'entité fêtant, en 2023, leurs nocés d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans de mariage) et de brillant (65 ans de mariage) ont été mis à l'honneur en la Salle des mariages de l'Administration communale de Sombreffe.

Le Bourgmestre Etienne BERTRAND a eu le plaisir de conter la vie de chacun des 7 couples présents. Les Echevins Pierre MAUYEN, Laurette HENNE, Béatrice PLENNEVAUX, ainsi que les Conseillères communales Marie-Claire LEEMANS-BEELEN et Laurence VANDERMEULEN, leur ont remis fleurs et cadeaux, ainsi que les félicitations royales. Les jubilaires, entourés de leur famille, se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié, d'un café et d'un morceau de tarte servis à cette occasion.

Nous attendons avec impatience le **14 septembre** prochain pour fêter, comme il se doit, les nocés d'or, de diamant et de brillant des autres couples de l'année !



Monsieur et Madame TERNEUS-TOURNAY
(Noces de brillant)



Monsieur et Madame GIOVANOLA-DALLA PIAZZA
(Noces de diamant)



Monsieur et Madame BERTRAND-SEUTIN
(Noces de diamant)



Monsieur et Madame MALOTEAU-MARTIN
(Noces d'or)



Monsieur et Madame DEGLI ANGIOLI - FILOGRANA
(Noces d'or)



Monsieur et Madame DOS SANTOS MENDES – DIAS DA SILVA
(Noces d'or)



Monsieur et Madame DEHALU-THIMMESCH
(Noces d'or)



100 bougies pour Frédéric...



« Quel dommage pour ma fille, un petit garçon et il ne vivra pas ! », s'exclama son grand-père maternel, médecin, au vu de son petit poids à la naissance. C'était sans compter sur sa pugnacité puisque **Monsieur Frédéric DECHAMPS** a soufflé ses **100 bougies** ce 22 mai 2023 ! L'Administration communale de Sombrefe a eu le plaisir de lui offrir un panier gourmand et de lui transmettre les félicitations du Palais royal.

... et 101 bougies pour Léonie !

Madame Léonie GROSSEN a, quant à elle, franchi le cap des **101 ans** ce 16 avril 2023 ! La Commune de Sombrefe a eu l'honneur de la compter parmi ses citoyennes, il y a 3 ans, à la résidence service « Les Ardenelles ». A l'occasion de son anniversaire, Mme Léonie GROSSEN a été doublement fleurie : un bouquet de fleurs agrémenté des félicitations du Palais royal accompagnait le traditionnel bouquet de fleurs offert par l'Administration communale.



Le CPAS de Sombreffe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes. A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.



- Président : VANDENSCHRIK Benoît – benoit.vandenschrick@sombreffe.be
- Directeur général : FRERES Laurent – DG@cpas.sombreffe.be
- Responsable du service Social f.f. et Directeur général f.f. : ZARA Natalino
natalino.zara@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19 - info@cpas.sombreffe.be
- Receveur Régional : GAUTIER Jacques

• Service social

Horaires des permanences :

- Lundi : permanence de 9h à 11h30
- Mardi : permanence de 9h à 11h30
- Mercredi : permanence de 13h à 15h
- Jeudi : permanence de 9h à 11h30 dédiée aux Ukrainiens et à l'énergie
- Vendredi : pas de permanence – rendez-vous uniquement



- **Allocation de chauffage** (jeudi, de 9h00 à 11h30) : assistant.social@cpas.sombreffe.be
- **Compteur à budget** : station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS
- **Distribution de repas à domicile** : 071/49.01.10 - repas@cpas.sombreffe.be



- **Mobisocial** (pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion ou ne peuvent se déplacer seules, ce service permet de vous conduire à des rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...) :
HAINAUT Danielle – Tél : 071/49.01.10 – 0494/43.45.56 - mobisocial@cpas.sombreffe.be
- **Easy-e-Space** (EPN du CPAS – Gratuit et ouvert à tous) : FURLINI Pascale – 071/89.18.00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – mercredi de 13h30 à 16h00 réservé aux enfants)
- **Insertion sociale (SIS)** : NARO Caroline, Assistante sociale - sis@cpas.sombreffe.be
- **Insertion socioprofessionnelle (Job coaching)** (le lundi et jeudi uniquement sur rendez-vous) :
PRUDHOMME Margot - margot.prudhomme@sambreville.be
- **Médiation de dettes** : contactez le service par mail à l'adresse administration@greasur.be ou par téléphone au 081/44.61.81 (UNIQUEMENT LE MATIN)
- **Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »**, rue Chasse-Lion à Sombreffe : contactez le CPAS au 071/49.01.10



Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY - Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19
Mail : info@cpas.sombreffe.be – Site Internet : <https://cpas.sombreffe.be>



Le tarif social pour le gaz et l'électricité : mode d'emploi



Le tarif social est un **tarif plus avantageux** que le tarif pratiqué par les fournisseurs d'énergie commerciaux.

Le tarif social est **le même chez tous les fournisseurs d'énergie et tous les gestionnaires de réseau de distribution (GRD)**.



Il n'existe qu'un tarif social pour le **gaz**.

Par contre, pour **l'électricité**, il existe un tarif social :

- pour le tarif simple,
- pour le tarif bi-horaire,
- pour le tarif exclusif nuit.

Le tarif social est calculé pour une période de 3 mois par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG).

Qui peut en bénéficier ?

Le tarif social pour l'électricité et/ou le gaz naturel est applicable aux personnes ou ménages appartenant à l'une des catégories suivantes :

Catégorie 1 : une ou plusieurs personnes domiciliée(s) à la même adresse **reçoit(ven)t une allocation** du CPAS, soit :

- un revenu d'intégration ;
- une aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration.

Catégorie 2 : une ou plusieurs personnes domiciliée(s) à la même adresse **reçoit(ven)t une allocation** du SPF Sécurité Sociale Direction Générale Personnes Handicapées, soit :

- une allocation de handicapé suite à une incapacité permanente de travail de 65% ;
- une allocation de remplacement de revenus ;
- une allocation d'intégration ;
- une allocation d'aide aux personnes âgées ;
- une allocation pour l'aide d'une tierce personne ;
- des allocations familiales supplémentaires pour les enfants souffrant d'une incapacité physique ou mentale d'au moins 66%.

Catégorie 3 : une ou plusieurs personnes domiciliée(s) à la même adresse **reçoit(ven)t une allocation** de l'Office national des Pensions, soit :

- une garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) ;
- un revenu garanti aux personnes âgées ;
- une allocation pour personnes handicapées sur base d'une incapacité permanente de travail d'au moins 65% (une allocation complémentaire ou une allocation de complément du revenu garanti) ;
- une allocation pour l'aide d'une tierce personne.

Catégorie 4 : le **locataire social dans un immeuble à appartements**, c'est-à-dire le locataire d'un appartement situé dans un immeuble (à appartements) donné en location à des fins sociales par une société de logement social et dont le chauffage au gaz naturel est assuré par une installation collective.

Catégorie 5 : une ou plusieurs personnes domiciliée(s) à la même adresse bénéficie(nt) du **statut de bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM)**

Attention : cette catégorie était valable uniquement du 1er février 2021 au 30 juin 2023. Au terme du mois de juin, vous devez souscrire un nouveau contrat « classique » ou transmettre les informations vous permettant d'ouvrir votre droit sur base d'une autre catégorie.

Comment obtenir le tarif social pour l'électricité et/ou le gaz naturel ?

Depuis le 1er juillet 2009, le tarif social **est accordé, dans la plupart des cas, automatiquement** aux clients appartenant aux catégories 1, 2 ou 3 (voir ci-contre).

C'est le SPF Economie qui est responsable de cette automatisation et qui communique aux fournisseurs à quels clients ils doivent appliquer le tarif social. La base de données du SPF Economie est mise à jour tous les trois mois. Il est donc possible que vous ayez connaissance de votre droit avec un trimestre de retard au moins.

Attention ! Dans un nombre limité de cas, il n'est pas possible d'appliquer automatiquement le tarif social. Les clients peuvent toujours faire les démarches nécessaires eux-mêmes en contactant l'organisme concerné.

Les autres droits/catégories permettant l'accès au tarif social gaz-électricité

D'autres catégories dites « régionales » permettent d'accéder au tarif social. Il s'agit des catégories reprenant les personnes :

- en guidance éducative de nature financière auprès d'un CPAS (compte de cogestion) ;
- en médiation de dettes auprès d'un CPAS ou d'un centre de médiation de dettes agréé ;
- en règlement collectif de dettes ;
- reconnues comme clients protégés conjoncturels (jusqu'au 31 août 2023 et dans les limites des crédits budgétaires prévus par la Région wallonne).

Attention ! Ces catégories ne sont valables que pour une fourniture organisée par le gestionnaire de réseau de distribution (**ORES pour la Commune de Sombreffe**).

Le Fonds Social de l'Eau : qu'est-ce que c'est ?

Le FSE (Fonds Social de l'Eau) est un mécanisme financier, prévu dans le Code de l'eau (décret du 20 février 2003) pour aider les consommateurs en difficulté de paiement de leur facture d'eau. Il n'est pas attribué automatiquement et oblige les demandeurs à s'adresser au CPAS.

Qui est concerné ?

L'intervention concerne **l'ensemble des ménages de la commune**. Le soutien vise les factures de consommation ouvertes (en défaut de paiement) par les ménages pour leur habitation principale et uniquement dans la commune. Les factures professionnelles ne sont pas concernées.

A combien s'élève l'intervention ?

Les ménages disposent d'un droit de tirage pouvant s'élever à **611€ par année**. Ce montant est augmenté de 122€ par personne à partir du 4ème membre de la composition de ménage.

Des exceptions de plafonnement sont néanmoins prévues :

- en cas de fuite et surconsommation ;
- s'il y a cumul de plusieurs années d'arriérés de paiement, qu'il n'y a encore eu aucune intervention du FSE et que le CPAS peut vérifier les conditions d'accès.

Comment obtenir l'intervention ?

Les ménages doivent **se présenter aux permanences organisées au CPAS** (voir la page dédiée aux informations du Centre).

La demande s'accompagne d'une enquête sociale auprès des ménages. A cet effet, le CPAS évaluera l'état de besoin des intéressés au travers de la réalisation d'un budget et d'échanges portant sur la situation des demandeurs. Il estimera la meilleure manière de répondre aux difficultés du ménage, le cas échéant par l'intervention du Fonds Social de l'Eau. Dans la positive, le CPAS communiquera sa décision au distributeur d'eau concerné pour permettre l'application du droit de tirage à hauteur de la décision. L'ensemble de l'enquête se réalise sous le couvert de règles déontologiques (secret de l'instruction, de l'information, respect des situations, ...).

Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous adresser au CPAS au 071/49.01.10 ou à l'adresse : info@cpas.sombreffe.be.



Nos enfants

Ecole Saint-Laurent de Sombreffe



Ça bouge à Saint-Laurent !

Du côté maternel, nous avons élargi notre horizon ! Une plus grande cour, un coin vert tout nouvellement rafraîchi, un potager en construction qui va venir compléter notre espace « poulailler ». Quel changement ! Et ce n'est pas tout : d'autres surprises arrivent ...

Et le côté primaire n'est pas en reste ! En ce début avril, les élèves ont présenté leur spectacle intitulé « Le sens de la famille ». Au-delà de la qualité indéniable de la prestation des enfants, c'était surtout l'occasion de défendre les valeurs qui nous sont chères :

l'entraide, la solidarité, le partage, l'écoute, le respect, l'importance de l'amitié, le côté essentiel de la famille, ... Toutes ces valeurs ont généré un moment incroyable. L'émotion était au rendez-vous et plusieurs larmes ont été versées. Les parents, émerveillés, ont pu assister à un large panel de disciplines : danse moderne, danse classique, gymnastique artistique, poésie, théâtre, chant, ... Chacun a pu montrer ses compétences particulières. Que de talents révélés et que de fierté pour tous !



Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE

chaussée de Gembloux, 31

Tél. **071 88 52 66**



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
SOMBREFFE

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE



Nathalie Crabeck

Pédicure spécialisée

Réflexologie plantaire - Reiki

21, rue Tienne de Mont - 5140 Sombreffe

0495/89.95.42



Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux et achats !



CONCEPT SRL

TRAVAUX DE TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
POSE DE CITERNES - EGOÜTTAGES

0471/26.36.07

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur
collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas
été contactés.

Si vous souhaitez paraître
dans le prochain numéro,
contactez-nous!

071/740 137
info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication,
Eric VANSTEENWINCKEL se fera un plaisir
de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 0498/538 848

François-Xavier DUMONT

Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)

Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42

Fax: 071 88 50 12

E-mail: info@dumotec.be

www.dumotec.be



DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIESSMANN

Ecoles communales de Sombreffe

Rentrée 2023-2024

Sombreffe 1 : implantations Boignée et Ligny - Sombreffe 2 : implantation Tongrinne



2 écoles, 2 directions, 3 implantations,

Qui développent :

- Un esprit de tolérance, d'accueil et de respect de chaque élève
- Une relation enfant/enseignant axée sur la confiance et la bienveillance
- Un regard curieux et positif sur le monde qui entoure les élèves



Qui collaborent avec :

- Le Centre PMS/PSE de Tamines (guidance et orientation)
- L'ADEPS
- Les Associations de Parents
- Le Conseil de Participation (enseignants / parents / Pouvoir Organisateur)
- Les Pôles territoriaux
- L'Intercommunale I.M.A.J.E.
- Le Foyer de Bothey*
- Des bénévoles (cours de chant, d'informatique, histoire du village, etc.)



Inscriptions jusqu'au 13 juillet et à partir du 7 août auprès du Secrétariat au 071.88.77.75 et à partir du jeudi 17 août 2023 auprès des Directions

Sombreffe 1 (Boignée - Ligny) : 071/88.77.75
Sombreffe 2 (Tongrinne) : 071/85.21.54

Pour tout renseignement : secretariat.ecoles@sombreffe.be - 071/88.77.75
ecolecomsombreffe.wixsite.com/home



Qui offrent :

- des études dirigées encadrées par notre personnel enseignant les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30,
- des siestes prises en charge par des puéricultrices dans des locaux exclusivement dédiés aux plus jeunes enfants,
- des cours de psychomotricité donnés par un maître spécial avec notamment l'apprentissage aux deux roues pour les plus petits,
- des activités parascolaires organisées pendant le temps de midi avec la mise à disposition de malles pédagogiques et de personnel formé à leur utilisation,
- des plaines verdurisées et sécurisées*,
- des tableaux blancs interactifs dès la P1,
- des cours dispensés par l'Académie de musique de Tamines dans nos locaux, à savoir : art de la parole (diction/théâtre) à Ligny et Boignée, musique (batterie, etc) à Tongrinne,
- des heures de néerlandais dès la 3e primaire, des heures d'informatique en P5/6 à Ligny, un accès à la bibliothèque à Tongrinne, l'apprentissage aux deux roues pour les petits dans les 3 implantations, etc.,
- des activités musicales en classes maternelles, en partenariat avec les Jeunesses musicales de Namur,
- des activités telles que : "Cap sciences", "Guide nature" et autres pour les élèves des classes primaires,
- des classes vertes, sportives, de voile, de ferme, etc. ,
- des sorties pédagogiques, culturelles et sportives (Cross, Musées, Théâtre,...),
- des cours de natation dès la M3 encadrés par des professeurs d'éducation physique diplômés BSSA. Brevet au fur et à mesure des apprentissages.

**selon l'implantation*

Le tout organisé dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence.



Organisation :

Rentrée le lundi 28 août 2023

Garderie dès 7h

Horaire des cours

8h30 - 12h10

13h35 - 15h15

excepté le mercredi : 8h30 - 12h10

Collations et temps de midi

Service de repas chauds équilibrés en relation avec un green deal "repas sains"

Fruits de saison en circuit court offerts aux enfants 1x/semaine

Accueil temps libre

Assuré par l'intercommunale I.M.A.J.E. dès 7h et jusque 18h dans les trois implantations.

Goûter varié offert à tous les enfants dans le cadre de la garderie



Ecoles communales de Sombreffe

Séjour pédagogique des élèves de 5e et 6e primaires des Ecoles communales

La semaine du 30 mai au 2 juin, les élèves des Ecoles communales de Sombreffe sont partis à la découverte **des sports nautiques au centre ADEPS «Le Cierneau» de Froidchapelle.**

Lors de ce séjour, les enfants ont pu naviguer à bord de voiliers « Pico » ou « Optimist ». Tout d'abord, les moniteurs les ont initiés avec une petite leçon théorique reprenant les termes spécifiques à la navigation.

Ensuite, sous un beau soleil, les petits stagiaires ont appris à gérer leurs voiliers avant de découvrir le lac et ses criques.

En parallèle, nos sportifs ont participé à différentes activités comme l'« ultimate », l'« unihoc », le cirque et les jeux d'opposition.

Pendant leurs temps libres, les enfants ont également profité des infrastructures en participant à des matchs de football, de basket-ball et de beach-volley... Sans oublier la « boum » de la dernière soirée animée par Monsieur Philippe, partagée entre élèves et enseignant.e.s !

Nous avons donc vécu des classes de dépaysement sportives et enrichissantes où de belles valeurs ont été partagées telles que la coopération, l'entraide et le dépassement de soi.



Finale 2023 de la Dictée du Balfroid : deux Sombreffois parmi les lauréats !

Le Pouvoir organisateur et les équipes pédagogiques des Ecoles communales de Sombreffe félicitent vivement les élèves lauréats de l'édition 2023 de la finale de la «Dictée du Balfroid» : **Adrien SPRUMONT** de la 6ème primaire de l'Ecole communale de Ligny et **Eloi UYTENHOEF** de la 6ème primaire de l'Ecole communale de Tongrinne.

Ces deux élèves n'ont fait que 2 fautes à la finale de l'épreuve intitulée «Les petits bonheurs du jour».



Eloi UYTENHOEF – Ecole communale de Tongrinne



L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 11 septembre 2023 ? Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le lundi 7 août 2023** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Expressions citoyennes



Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communal se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.

Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 11 septembre 2023 ? Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le lundi 7 août 2023** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité** ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur ;
- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association** ;
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.

Les Compagnons de Ligny

Tu es **un garçon**, tu as entre **5 et 17 ans** et tu as envie de t'amuser en intégrant un mouvement de jeunesse ? Alors, les Compagnons sont faits pour toi !

Qui sont les Compagnons de Ligny ?

Nous sommes un mouvement de jeunesse familial et indépendant présent dans la commune depuis plus de 60 ans, comprenant des animateurs brevetés et motivés mais surtout



des jeunes prêts à s'amuser et à découvrir l'esprit et les valeurs d'un mouvement de jeunesse. Nous sommes divisés en trois groupes : les Schtroumpfs (de 5 à 9 ans), les Lurons (de 9 à 12 ans) et les Conquérants (de 12 à 17 ans) et nous nous rencontrons **tous les dimanches de 14 à 17h**.

Que pourrions-nous t'apporter ?

Notre objectif principal est ton épanouissement en tant que jeune mais également de te montrer nos convictions qui sont : l'entraide, la prise de confiance en soi et le respect des uns et des autres ainsi que la protection de l'environnement.

Tout cela en s'amusant lors de grands jeux et d'animations toute l'année et durant le camp.

Cette année, notre rentrée se fait le **24 septembre 2023 à partir de 13h30 à la Ferme d'en bas à Ligny** (Rue des Généraux Gérard et Vandamme, 8)

Alors n'attends plus ! Contacte Okapi (Romain Monfort) par téléphone au 0477902403 ou par mail : lescompagnonsdeligny@gmail.com pour plus d'informations.

Romain Monfort, Président des Compagnons de Ligny

Com' au resto :

ensemble, on va plus loin !

Depuis 2 ans, notre ASBL aide plus de 70 familles sombreffoises en difficultés temporaire ou récurrente par la distribution de **colis alimentaires**.

Si vous faites ou devez faire face à de telles difficultés, n'hésitez pas à nous contacter !!!!

Ensemble, on va plus loin !

L'Equipe de « Com' au Resto »



N°0766841319

Sombreffe

Rue Gustave Fievet 38

Besoin d'un colis alimentaire ?

Renseignements et inscription sur rdv

Tel : 0473 /77 67 41 - 0496 /30 52 67

secretariatcomauresto@gmail.com



Editeur responsable : Com' au Resto rue du comté 37 à Ligny



Sentiers Sombreffois

www.sentiers5140.be



Sentiers Sombreffois



sentiers5140@gmail.com

Réseau points-nœuds pédestres

Au moment où vous lirez ces lignes, vous aurez très probablement déjà rencontré des panneaux points-nœuds ou des panneaux directionnels.

Le dossier s'est débloqué fin avril. Et le processus s'est remis en marche : commande, installation des poteaux par le service Cadre de vie et mise en place des panneaux par les Sentiers Sombreffois et des bénévoles. Il va se poursuivre cet été.

Pour utiliser le réseau, il faudra encore patienter. Vous pourrez voir comment l'installation évolue sur le site www.sentiers5140.be/pnpevol

Nous vous donnons déjà rendez-vous pour l'inauguration, le **15 octobre prochain**.

Cette inauguration sera l'occasion de faire la fête autour des sentiers et du nouveau réseau points-nœuds pédestres : balades, animations, ... Bienvenue à tous.

Plus de détails dans la prochaine édition du Bulletin communal, sur notre site www.sentiers5140.be ou sur Facebook **Sentiers Sombreffois**.



Bourse aux cartes postales anciennes, vieux papiers, ...

12ème Grande bourse annuelle : cartes postales anciennes, vieux papiers, ...

Le dimanche 1er octobre 2023, de 8h00 à 12h00, au Centre culturel de Ligny (8, rue du Pirou).

Renseignements : Pierre-Michel Vanderpypen - 12 rue du Sart-Mallet à 5140 Ligny - Tél. : 0486/13.84.14 ou 0496/39.41.77 - Email : pm.vanderpypen@skynet.be.



Boignée se réveille

Kermesse de Boignée
26/08 (place du village)

10H30 : 1ère CORRIDA DE BOIGNÉE
(COURSES ENFANTS - ADULTES)

14H00 : OUVERTURE DES STANDS

17H00 : SPECTACLE ENFANT

18H00 : COURSE DE GARÇONS DE CAFÉ
(SUR INSCRIPTION)

20H00 : CONCERT (CHEESE N' WILD)

BOIGNÉE SE RÉVEILLE
FOOD TRUCKS - BARS - ANIMATIONS

BOIGNÉE SE RÉVEILLE En collaboration avec la commune de Sombreffe

Foire du Cristal et du Verre

11^{ème} Foire du Cristal et du Verre les **1, 2 et 3 septembre 2023** au Centre culturel de Ligny (8, rue du Pirou) :

- le vendredi 1er septembre, de 16h00 à 19h00,
- le samedi 2 et le dimanche 3 septembre, de 09h30 à 17h30.

Plus de 50 exposants proposeront à la vente des œuvres anciennes produites à Vonêche, au Val-St-Lambert, à Baccarat, à Murano, etc.

Des créations originales d'artisans telles que des bijoux soufflés sur place, de la gravure sur verre, des objets de décoration seront également à disposition.

Prix d'entrée : 3 € (gratuit pour les moins de 18 ans).

Renseignements complémentaires auprès de l'organisateur : Pierre-Michel Vanderpypen

Tél. : 0496/39.41.77

<http://www.foireducristal.be>



Un Nouveau Chapitre : Festival de Boignée

Pour sa 5^{ème} édition, le Festival de Boignée vous a concocté une brochette d'artistes incroyables, solaires et déjantés qui se produisent dans le cadre magnifique de la Ferme du Chapitre, Rue de la Ferme, 1 à Boignée.



Des noms ? **Dissident**, le meilleur groupe de tribute to Pearl Jam nous fait l'immense honneur et plaisir de revenir avec une setlist toute fraîche ! Nous aurons aussi les **Brandy Warhols**, groupe de reprises du rock des années 90', qui mettront le feu à la scène. Et nous aurons également du rap électro français avec les **JRSK BOZS** et bien d'autres surprises...

Ne manquez pas ce rendez-vous déjà incontournable de votre carnet de Festival de l'été !

Le tout pour un prix d'entrée de 10€ en prévente. Et c'est gratuit pour les moins de 12 ans. Les bénéfices du bar et des délices du barbecue seront intégralement reversés à l'association « Un Nouveau Chapitre » qui accueille des personnes concernées par un diagnostic de maladie de type Alzheimer.



Ouverture des portes dès 17:00 - Inscriptions sur notre site www.unnouveauchapitre.be, par mail un-nouveauchapitre@gmail.com ou par téléphone au 0474/ 98 57 04.

Rendez-vous le **9 septembre dès 17h00**. On se réjouit de vous (re)voir !!

Inscription et prévente : 10€

Sur place : 12€

Bloquez déjà la date et suivez-nous sur Facebook pour plus d'infos...

Comité de la Salle de l'Amitié de Tongrinne

Le Comité de la Salle de l'Amitié de Tongrinne organise son traditionnel dîner (buffet) **le dimanche 17 septembre 2023** à 12h00 en sa salle située derrière l'église de Tongrinne.

Prix : 30 € par personne à verser sur le numéro de compte : BE82 0012 6319 9068 (Les œuvres paroissiales)

Les bénéfices liés à cet événement seront utilisés au profit de l'entretien de la Salle de l'Amitié.

Réservation obligatoire au 0476/85 96 18 (Emile Plennevaux) ou au 0496/13 73 93 (Jean-Marie Depireux) et **paiement** pour le **8 septembre 2023 au plus tard**.



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 11 septembre 2023 ? Dans ce cas, envoyez les informations **au plus tard le lundi 7 août 2023** par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».



Agenda des activités



Plus d'infos sur les activités et les services reprises ci-après dans le présent Bulletin.

JUILLET

- Du 10 au 28/07 : **Plaine de vacances communale** pour les enfants de 2,5 à 15 ans (sites de Tongrinne et Sombreffe)
- 13 et/ou 20/07 : Au Ligny 1815, « **Jeudi je peux pas, j'ai Patrimoine** » : visite guidée gratuite
- 15/07 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- Du 24 au 28/07 : **Stage « Créatif & Custom » organisé par le PISQ** pour les enfants de 8 à 12 ans (au PISQ – Ruelle du Curé à Ligny, à côté du parking)
- Du 31/07 au 18/08 : **Plaine de vacances OXYjeunes** pour les enfants de 3 à 12 ans (site de l'Ecole communale de Tongrinne)

AOÛT

- 05/08 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 07/08 : Date-limite d'envoi des **articles à paraître dans le Bulletin communal n°174** distribué dans les boîtes aux lettres la semaine du 11 septembre 2023
- Du 7 au 11/08 : **Stage « Zéro-déchet et Handmade » organisé par le PISQ** pour les enfants de 8 à 12 ans (au PISQ – Ruelle du Curé à Ligny, à côté du parking)
- 19/08 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales

- Du 21 au 25/08 : **Stage « Une boîte à livres pour l'entité » organisé par le PISQ** pour les enfants de 8 à 12 ans (au PISQ – Ruelle du Curé à Ligny, à côté du parking)
- 26/08 : **Kermesse de Boignée** organisée sur la place du Village par « Boignée se réveille »
- 31/08 : **Don de sang** par la Maison Croix-Rouge au Complexe sportif de Sombreffe, de 15h à 18h15

SEPTEMBRE

- 01, 02 et 3/09 : **11ème Foire du Cristal et du Verre** au Centre culturel de Ligny, 8 rue du Pirou
- 02/09 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 09/09 : **Festival de Boignée** organisé par l'ASBL « Un Nouveau Chapitre »
- 09/09 : **Excursion** à Malmédy organisée par l'association « Les Sens du Temps 3x20 Sombreffe »
- 09 et 10/09 : Au Ligny1815, **Journée du patrimoine** (ateliers jeunesse et patrimoine - gratuit), **marché artisanal** (avec l'Association des Artisans Créatifs – gratuit) et **campement multi-époques** (histoire des celtes à la Seconde Guerre mondiale – PAF : 5€)
- 09 et 10/09 : **Portes ouvertes à Equinergie** (refuge pour chevaux et thérapie pour enfants) de 11h à 17h, à la rue des Bruyères, 52 à Sombreffe. Contact : 0475/57.23.08 – claire@equinergie.be – www.equinergie.be
- 12 et 19/09 : **Cours de base en informatique pour les aînés**, à l'EPN de Ligny
- 16/09 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 17/09 : **Traditionnel dîner** (buffet à 30 €) du Comité de la Salle de l'Amitié de Tongrinne
- 19/09 au 22/09 : **Semaine des aînés** organisée par le CCCA et le service Cohésion sociale avec au programme : ateliers, visite nature, conférence et moments de convivialité !
- 24/09 : **Rentrée des Compagnons de Ligny** à partir de 13h30 à la Ferme d'en bas à Ligny (rue des Généraux Gérard et Vandamme, 8)

OCTOBRE

- 01/10 : **12ème Grande bourse annuelle** aux cartes postales anciennes, ... du 8 à 12h au Centre culturel de Ligny, 8 rue du Pirou
- 03, 10 et 27/10 : **Cours de base en informatique pour les aînés**, à l'EPN de Ligny
- 14/10 : **Dîner de chasse** organisé par l'association « Les Sens du Temps 3x20 Sombreffe »
- 14/10 : **Souper de Radio Quartz** dès 19h à la Salle polyvalente « Général Gérard », rue Pont Piraux, 23 à Ligny (menu à 20€ - 14€ pour les moins de 12 ans) – Réservation obligatoire : info@radioquartz.be
- 15/10 : **Réseau points-nœuds pédestres** : inauguration, balades et activités ouvertes à tous. Rendez-vous sur le site de Visit Sombreffe.
- 21/10 : **Journée « Place aux enfants »** au Complexe sportif de Sombreffe

NOVEMBRE

- 14, 28 et 29/11 : **Cours de base en informatique pour les aînés**, à l'EPN de Ligny
- 25/11 : **Excursion** à Achêne (visite de la Moutarderie Bister) organisée par l'association « Les Sens du Temps 3x20 Sombreffe »
- 25 et 26/11 : **Concert** des 45 ans de la Chorale de Boignée

DÉCEMBRE

- 12 et 13/12 : **Cours de base en informatique pour les aînés**, à l'EPN de Ligny
- 16/12 : **Dîner de Noël** organisé par l'association « Les Sens du Temps 3x20 Sombreffe »

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

GEMBOUX

142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

WIERDE

97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883


CHAUTEC
Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

☎ 0494/91 85 56

✉ info@chautech.be

📍 Rue Humerée, 17 - 5140 Sombreffe

📞 TVA : BE 0762 793 647

🌐 www.chautech.be  CHAUTEC



SAMUEL SERVAIS IMMELEC

BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS

Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA:BE0550.445.405

samuel.servais@hotmail.com

CHEMIN DE BRYE, 7

5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83

Ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be



Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous


**ENTREPRISE
PECORELLA**

TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS

071 88 90 49

pecorella@pecorella.be



**SUR PRÉSENTATION DE NOTRE PUB : UNE REMISE SUR CLÉS,
CYLINDRES, ARTICLES DE SERRURERIE ET COFFRE-FORT. NON CUMULABLE**

DAO
systems

 **hayon**

**Groupe DAO
GEMBOUX**

**VENTE - FOURNITURE
INSTALLATION - MAINTENANCE
du particulier à l'entreprise**

**CONTRÔLE D'ACCÈS
MÉCANIQUE ET
ÉLECTRONIQUE**

www.groupedao.com
info@groupedao.com

ROND-POINT DES 3 CLÉS ENTRE LE RESTAURANT L'OLIVETO ET JOUÉCLUB

Tél. 071 800 292 - 081 225 230 - 010 455 800

Magasin : chaussée de Namur, 18c - 5030 GEMBOUX

Bureaux et show-room : rue René Gobert, 1 - 5140 LIGNY

PARKING

Dans le bâtiment depuis 14 ans.
À votre service
depuis bientôt 25 ans.



Tendance
Eco-Couleurs
0470 61 79 73
Alain Van Laethem

Mise en peinture d'habitations privées, toutes superficies
Mise en peinture de locaux à usage commercial
Mise en peinture de grands bâtiments privé ou publics
Pose de papier peint avec ou sans peinture
Conseil couleurs

www.tendance-eco-couleurs.be



New Sympa Dance Sombrefe



→ DANSES DE SALON ←
→ LINE DANCE ←
→ STAGES ←



PROFESSEUR: OLIVIER RUELLE

PORTES OUVERTES: Lundi 4 Septembre 2023 dès 20h
REPRISE DES COURS: Lundi 11 Septembre dès 19h

RUE TIENNE DE MONT, 30 5140 SOMBREFE
dansombrefe@new-sympa-dance.be
0478/244504 ou 0479/314121
<http://www.new-sympa-dance.be>

Brasserie Blocry Sonia

livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B
5140 SOMBREFE.
GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477



ART QUENTIN

Chauffage et sanitaire
Entretien - Dépannage
Montage
Installateur agréé

VIESSMANN

rue du Docq, 52 - 5140 Tongrinne

0472 69 56 24

artquentin.chauffage@gmail.com

SARIS
LEADING
IN TRAILERS

DEPUIS
1976



REMORQUES
SARIS

L'OASIS DES LOISIRS

SPÉCIALISTE DES REMORQUES SARIS

Chaussée de Gembloux 69
5140 Tongrinne (Sombrefe)
Tél. 071 88 99 15
oasisloisirstongrinne@skynet.be



ligoptic

optique • lentilles de contact • acoustique **amplifon**



Chaussée de Nivelles 27c
5140 Sombrefe

071 87 47 40
ligoptic@skynet.be

www.ligoptic.be